

TABEAU D'ANALYSE ET DES MESURES MAINTENUES

Ecart (E) / Remarques relevés (R)	Références juridiques	Niveau de criticité (1 à 5)	Risque relevé	Décisions de l'équipe missionnée	Mesures maintenues		Délais d'exécution
					I	P / R / S	
E1 Le règlement de fonctionnement n'est pas daté et signé. Il a une durée de 5 ans.	Articles R311-33 à R311-37 du CASF	3	Elevé	Maintenu		Prescription (P)	1 mois
E2 Projet daté 2016 à 2021. Pas de projet actuel en dépit des travaux menés pour la rédaction d'un projet d'établissement 2025-2030.	Articles L.311-8 et D311-38 du CASF	3	Elevé	Maintenu		Prescription (P)	3 mois
E3 Il n'a pas été transmis à la mission de contrôle de document probant attestant quelconque délégation.	Art. D312-176-5 du CASF	3	Elevé	Maintenu		Prescription (P)	1 mois
E4 La continuité de direction en cas d'absence n'a pas été précisée par l'établissement dans les documents transmis.	Art. D. 312-176-5 et suivants du CASF	3	Elevé	Maintenu		Prescription (P)	1 mois
E5 Les éléments transmis au dossier ne permettent pas de définir le nombre de réunions CVS réalisées par an: PV n°2 inscrit sur les deux documents de 2022. A la lecture du PV daté du 22/11/2023, seule une réunion CVS s'est tenue pour l'année 2023.	Article D.311-16 du CASF	2	Moyen	Maintenu		Prescription (P)	1 mois
E6 Le contrat de séjour présenté comme modèle est issu du règlement intérieur incomplet.	Article D. 311 du CASF Article L. 311-3, 7° du CASF	2	Moyen	Maintenu		Prescription (P)	1 mois

Ecart (E) / Remarques relevés (R)	Références juridiques	Niveau de criticité (1 à 5)	Risque relevé	Décisions de l'équipe missionnée	Mesures maintenues		Délais d'exécution
					I	P/R/S	
R1 Le projet in fine doit prévoir un volet spécifique promotion de la bienveillance et prévention.		3	Elevé	Maintenu	Recommandation (R)		1 mois
R2 L'organigramme transmis à l'équipe de contrôle n'est pas signé pour son authentification.		1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)		1 mois
R3 Il n'a pas été transmis à la mission de contrôle de document probant de type lettre de mission ou de fiche de poste du directeur.		1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)		1 mois
R4 Absence de tableau d'évolution des effectifs afin de corrèler avec l'augmentation de la masse salariale		1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)		1 mois
R5 Absence de tableau de rotation des personnels		1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)		1 mois
R6 Les informations transmises demeurent incomplètes afin d'apprécier les procédures de recrutements et de licenciements. Une mise à jour du document est à envisager.		1	Faible	Maintenu	Recommandation (R)		1 mois
R7 Les procédures présentées dans le règlement intérieur ne sont pas validées par l'équipe de contrôle. En effet, le règlement de fonctionnement demeure incomplet : absence de signature, de dates, de désignation.		1	Faible	Maintenu	Prescription (P)		1 mois